

REPERTOIRE DES CONSEILS CITOYENS DU GRAND EST



Département des Ardennes
Ville de SEDAN

QPV Centre ancien-Résidence Ardenne-Torcy Centre, appelé « Cœur de Ville »

Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières / Sedan - 64 communes, 127 859 habitants-es

➔ 7 QPV sur 2 communes, 21 160 habitants-es soit 16,5% de la population de l'intercommunalité et 2 Territoires de Veille (Nouzonville et Vivier-au-Cours)

Ville de Sedan - 17 829 habitants-es

➔ 3 QPV, 7 387 habitants-es, soit 41% de la population

➔ dont 1 113 habitants-es sur le QPV Torcy Centre soit 6,2% de la population

Sources populations municipales : Communes/EPCI : INSEE-RP 2014 / Données QPV : INSEE-RP 2013

Conseil citoyen du QPV Centre ancien-Résidence Ardenne-Torcy Centre, appelé « Cœur de Ville »

Quartier en renouvellement urbain	Inscrit dans le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)
Date de la première réunion	25 Octobre 2016
Mode d'information et de recrutement des membres	Diffusion dans les boîtes aux lettres, réunion(s) publique(s), démarche en porte à porte, mobilisation via des relais locaux
Modalités de tirage au sort	Sur une liste de volontaires.
Composition du Conseil Citoyen	9 membres dont 6 habitants-es et 3 acteurs
Autres instances de concertation ou de participation des habitants-es existantes	Pas d'instance préexistante.
Durée du mandat des membres	La durée du Contrat de Ville
Lien avec le contrat de ville	Participation des membres du conseil citoyen : <ul style="list-style-type: none">- aux instances de pilotage politique du contrat de ville,- aux instances de suivi technique du contrat de ville,- à l'évaluation du contrat de ville. aux dispositifs annexés au Contrat de ville, à savoir : Micro-Projets, utilisation de l'abattement TFPB, Plan Stratégique Local, Plan de Radicalisation, ...
Document(s) relatif(s) au fonctionnement	Règlement intérieur des Conseils Citoyens de Sedan adopté le 25 Octobre 2016
Thème(s) de travail / action(s) / méthode(s) de travail développée(s)	Travail commun sur tous les dispositifs annexes ou non du Contrat de Ville, avec un suivi concerté

Structure porteuse : Ardenne-Métropole, en lien avec la Ville de Sedan (M.Farid BESSADI, Adjoint au Maire, 06 15 20 74 00, farid.bessadi@ville-sedan.fr)

Animateurs :

Membre référent du Conseil Citoyen : Mme Jessica VAURY, 06 68 14 37 70, conseilcitoyen08@gmail.com

Site internet : Plateforme nationale des Conseils Citoyens - <http://www.conseilscitoyens.fr/>